

La contribution des ONG françaises à la coopération internationale pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène

6 juin 2019

Plan de la présentation

Introduction : Objectifs de l'étude et méthodologie

1. Les ONG ciblées par l'étude : une diversité de structures

2. Le ciblage des actions EAH des ONG

3. Des financements qui structurent le secteur

Conclusion et recommandations

Objectifs de l'étude :

- **Dresser un panorama global de l'action des ONG du secteur** (rôles, types de projets, ciblage des coopérations...) et développer un argumentaire sur leur valeur ajoutée dans le paysage des acteurs de la coopération pour l'eau
- **Estimer les montants mobilisés** par les ONG françaises pour la coopération internationale pour l'eau et l'assainissement sur la période 2015-2017
- **Définir des recommandations éventuelles** et alimenter les plaidoyers de la Coalition Eau et ses partenaires sur l'aide au développement et les financements du secteur.

Méthodologie :

Une enquête basée sur :

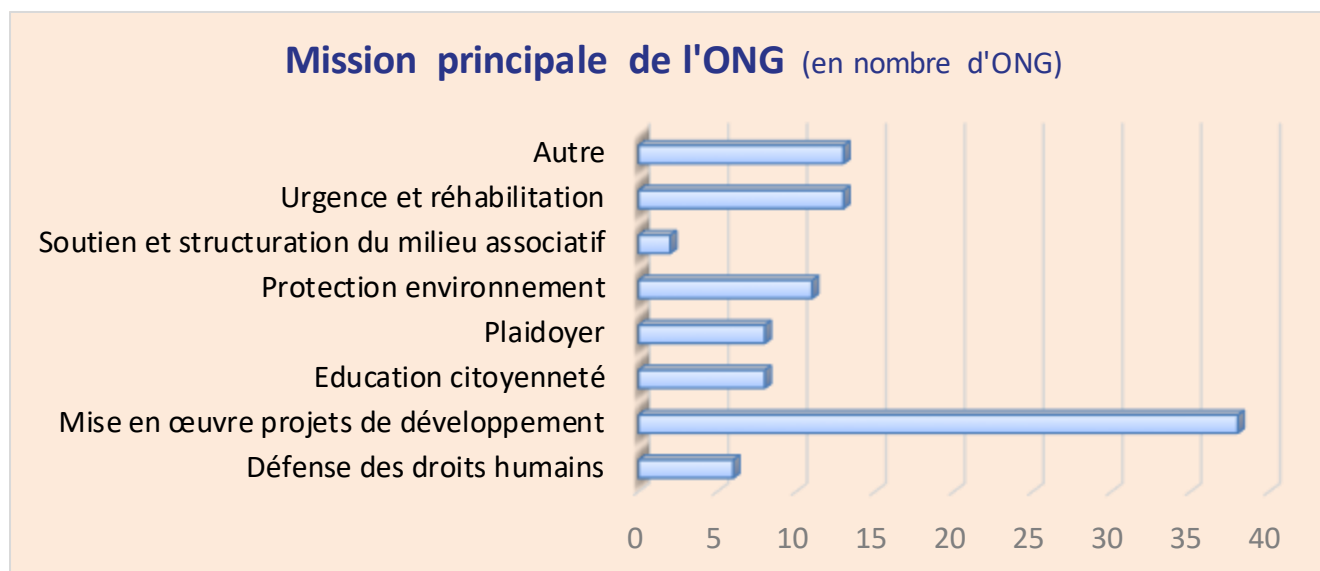
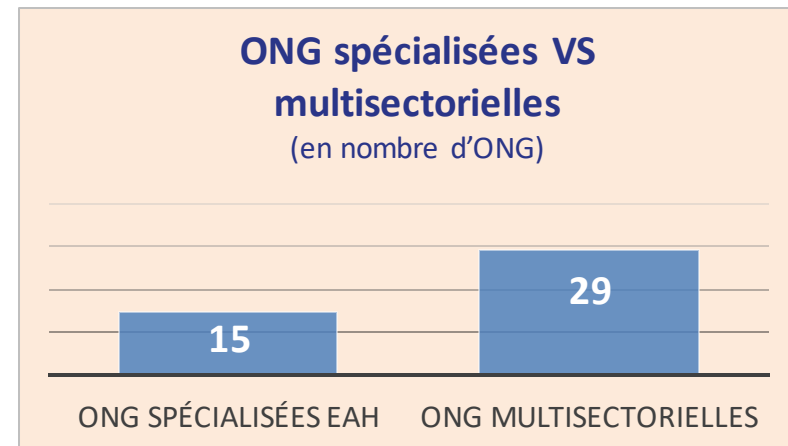
- Un **questionnaire** envoyé à **210 ONG** avec **44 réponses obtenues**
- Des **entretiens individuels** menés avec 17 ONG
- Un **atelier d'échange** avec une vingtaine d'ONG pour permettre une construction collective des recommandations

Quelques limites dans la mise en œuvre de cette enquête :

- Des réponses essentiellement basées sur le déclaratif des personnes répondantes, ce qui implique un point de vue spécifique et parfois certaines estimations
- Des financements difficilement identifiables de manière sectorielle
- Une grande diversité au sein des ONG étudiées (tailles, approches...)

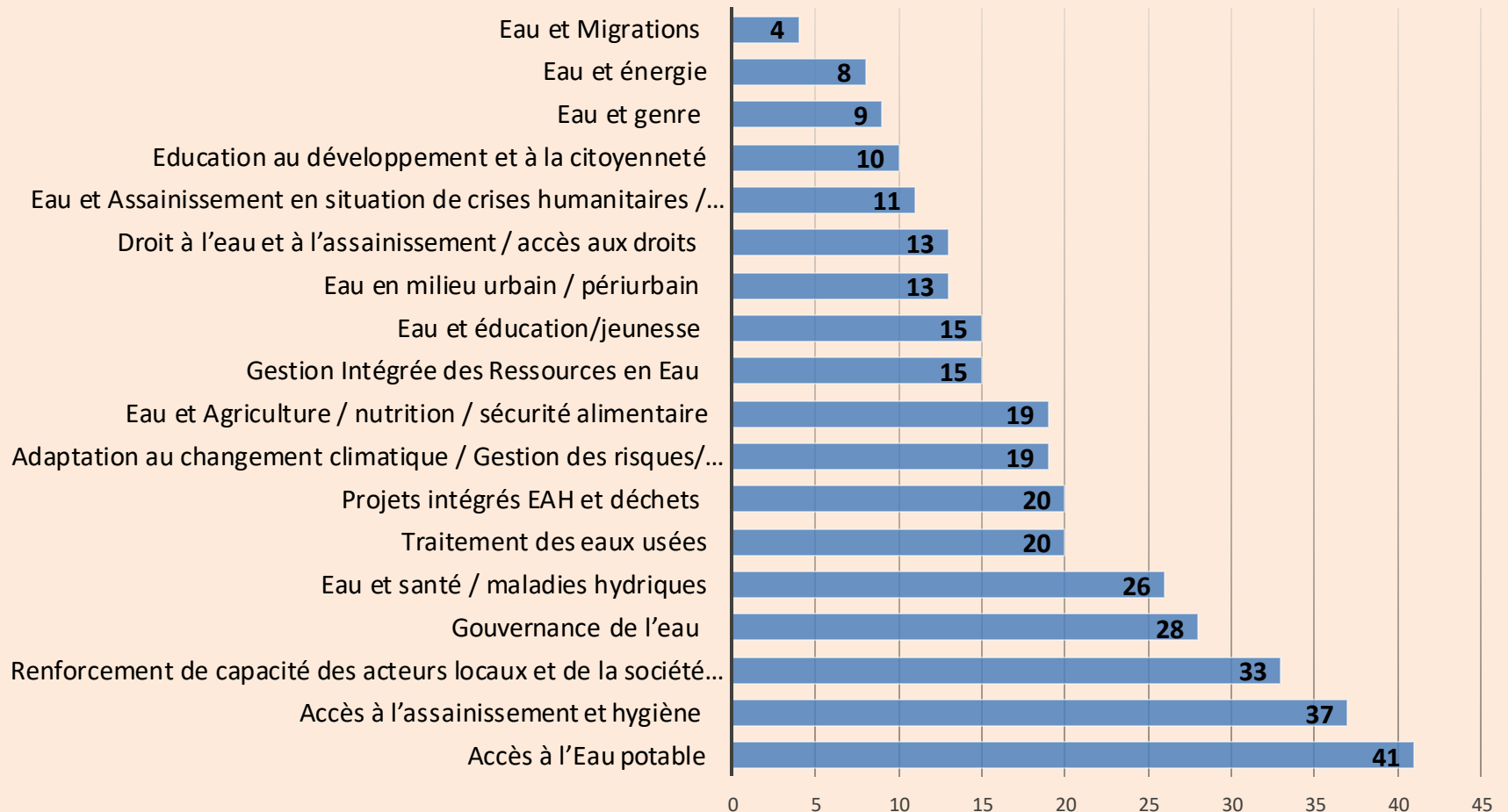
1. Les ONG ciblées : une diversité de structures

- Cible : les ONG françaises de coopération internationale ayant des compétences dans le secteur de l'eau, assainissement, hygiène (EAH)
- 210 ONG ciblées, 44 réponses au questionnaire, 17 entretiens individuels.



1. Les ONG ciblées : une diversité de structures

Domaines d'intervention des ONG (en nombre d'ONG)

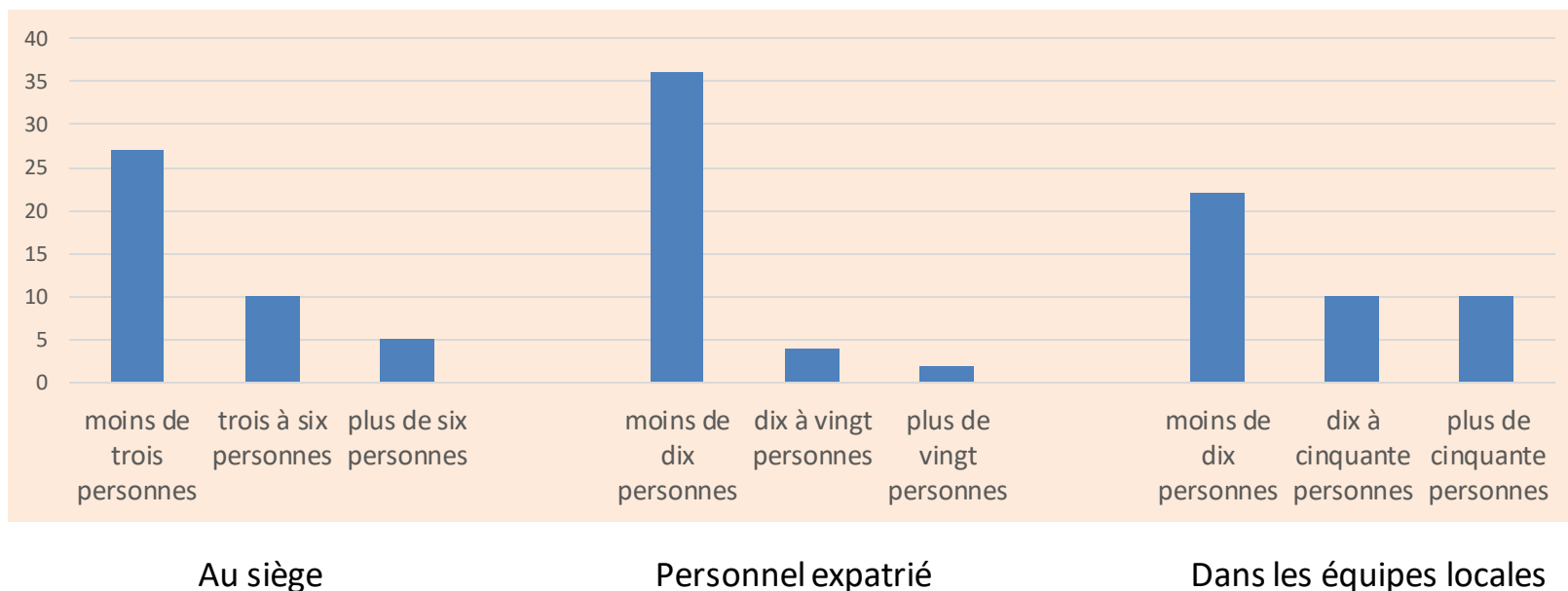


1. Les ONG ciblées : une diversité de structures

Nombre de bénéficiaires EAH :

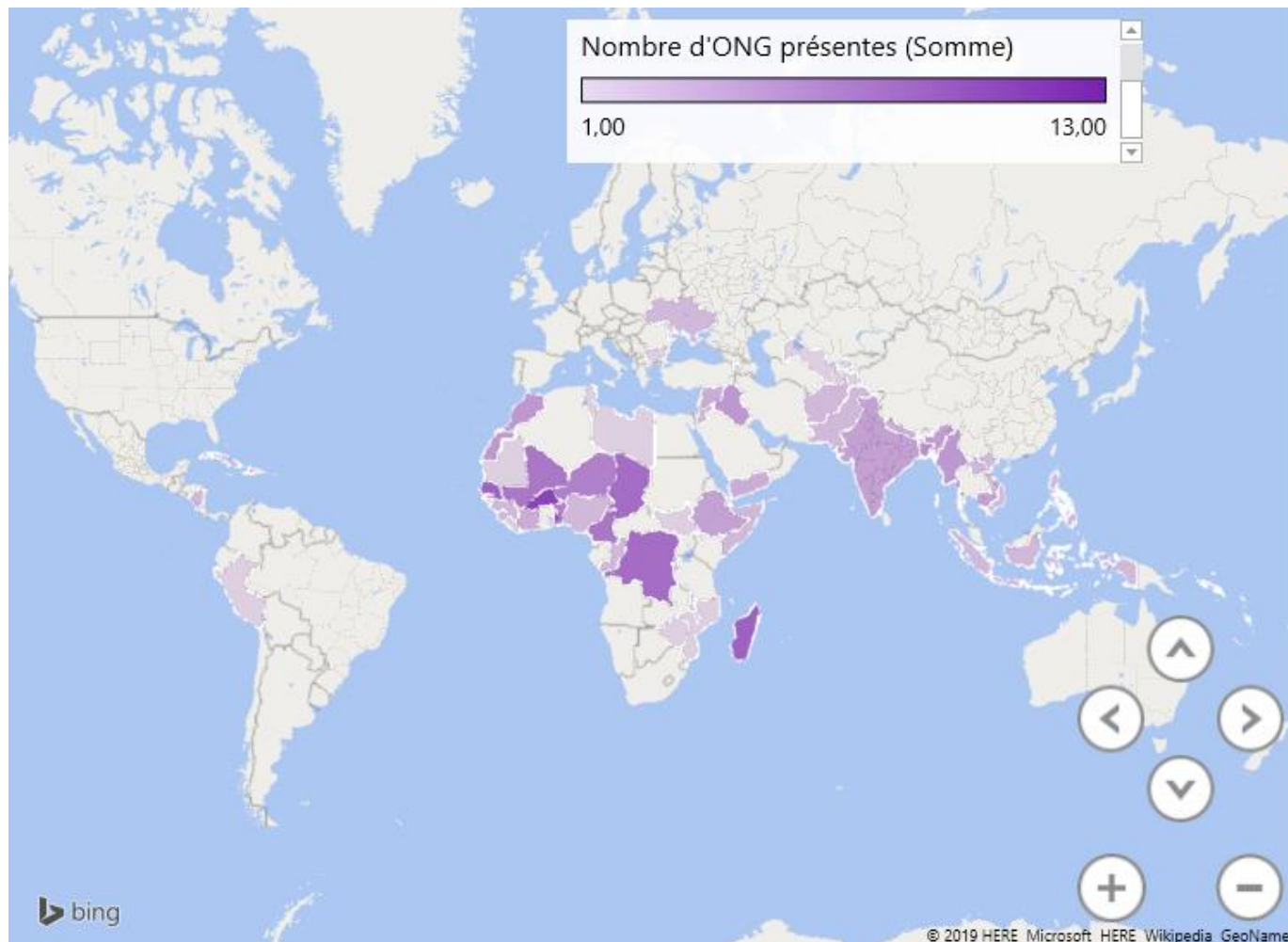
- Des définitions diverses et une comptabilisation difficile qui rendent le travail d'agrégation peu pertinent
- Estimations agrégées : Entre 7 et 10 millions de bénéficiaires annuels sur la période 2015/2017

Effectifs RH (en nombre de personnes):



2. Le ciblage des actions EAH des ONG

Ciblage des pays d'intervention



65 pays d'intervention en 2017

2. Le ciblage des actions EAH des ONG

Ciblage des pays d'intervention

Top 19 des pays d'intervention des ONG en 2017

Pays	Nombre d'ONG présentes
Burkina Faso	13
Togo	12
Madagascar	10
Sénégal	10
RDC	9
Tchad	9
Cameroun	8
Mali	8
Bénin	7
Haïti	7
Niger	7
Bangladesh	6
Irak	5
Maroc	5
Myanmar	5
RCA	5
Cambodge	4
Ethiopie	4
Inde	4

19 pays prioritaires de la coopération française

Bénin
Burkina Faso
Burundi
Comores
Djibouti
Ethiopie
Gambie
Guinée
Haïti
Liberia
Madagascar
Mali
Mauritanie
Niger
République centrafricaine
République démocratique du Congo
Sénégal
Tchad
Togo

2. Le ciblage des actions EAH des ONG

Ciblage des pays d'intervention

Un ciblage des pays les plus vulnérables:

Les 44 ONG sont présentes dans :

- 71% des pays les moins avancés et à faible revenu
- 59% des pays à revenu intermédiaire tranche inférieure
- 11% des pays à revenu intermédiaire tranche supérieure

Les ONG françaises du secteur de l'EAH interviennent principalement dans les pays les plus vulnérables et, bien souvent, dans des localités où les autres acteurs, qu'ils soient privés ou publics, n'ont pas les capacités d'intervenir.

2. Le ciblage des actions EAH des ONG

Ciblage des pays d'intervention

Un ciblage en fonction des facteurs suivants :

- Les pays dans lesquels l'ONG est déjà présente et a une expertise
- Les besoins/ la vulnérabilité des populations notamment évalués via des enquêtes sur les ménages
- La demande formulée par les acteurs locaux dans le pays d'intervention
- La densité de population dans la zone
- La stabilité du pays
- La disponibilité des financements
- Le lien avec les pays prioritaires de la coopération internationale française
- L'approche partenariale souhaitée notamment par des acteurs de la coopération décentralisée française

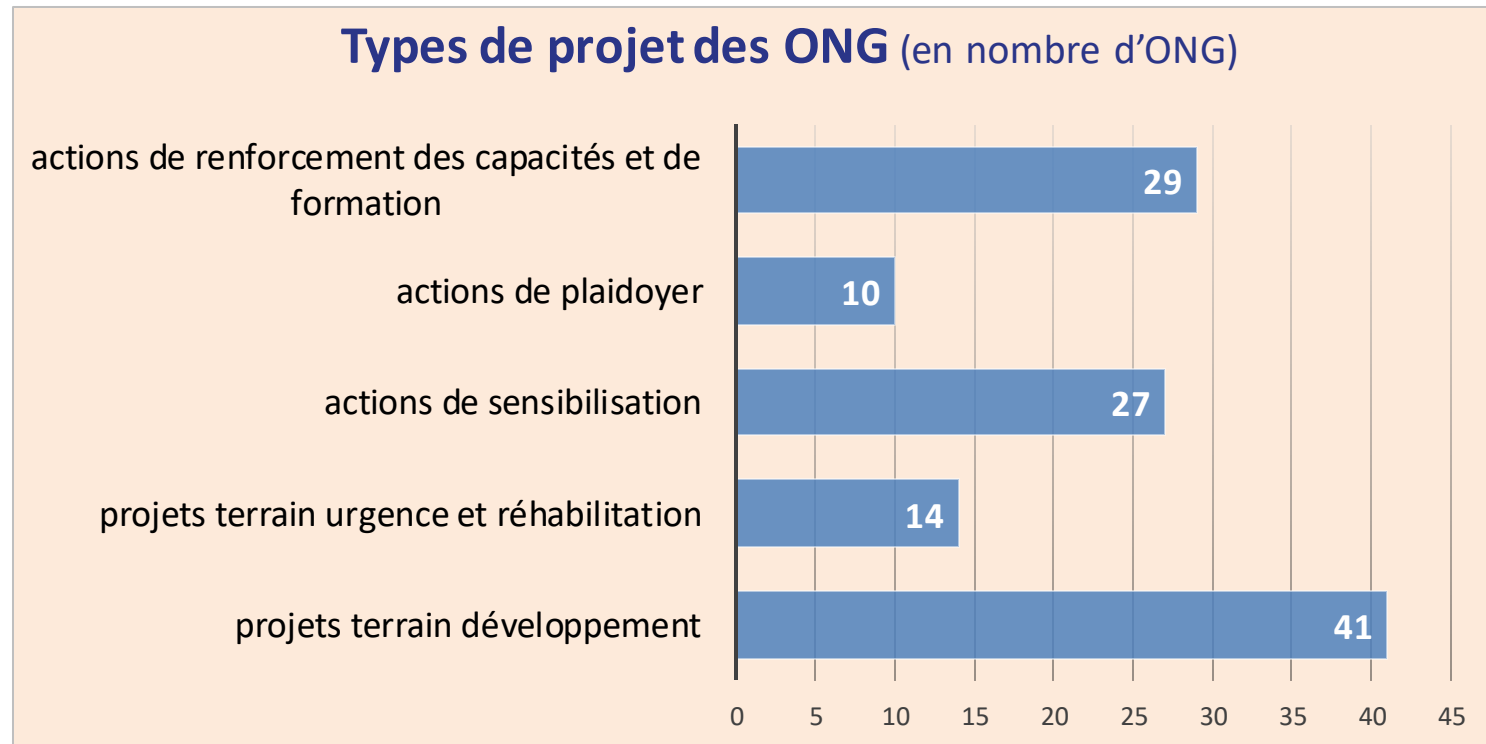
Les ONG françaises du secteur de l'EAH ciblent des pays différents, ce qui permet à ces ONG de toucher une grande étendue de zones à travers le monde et notamment les PMA

De nombreuses ONG ont également une action forte en France - notamment bénévole - en lien avec des projets de coopération internationale

Une implantation dans la durée des ONG sur leurs terrains d'intervention

2. Le ciblage des actions EAH des ONG

Types de projets



Nombre de projets en 2017 :

- 351 projets uniquement EAH - de 0 à 106 projets par ONG répondante
- 462 projets multisectoriels avec un volet EAH - de 0 à 247 projets par ONG répondante

3. Des financements qui structurent le secteur

Types de financements pour l'EAH

Montant total des financements sectoriels des ONG

Année	Montant en euros
2015	109 355 960
2016	100 151 625
2017	118 635 101
TOTAL	328 142 686

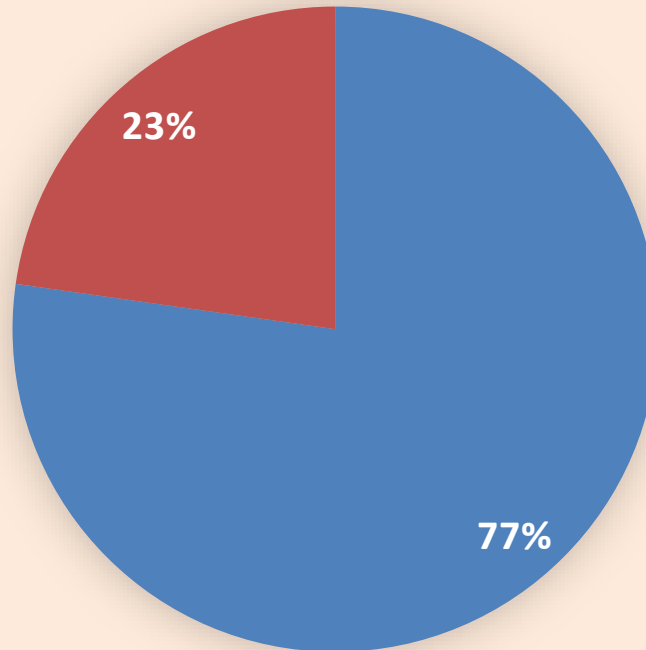
Répartition des financements reçus en 2017 par type de bailleur

Type de financement	Montant en euros
TOTAL 2017	118 635 101
Union Européenne	26 375 864
Multilatéral onusien (UNICEF,...)	24 078 832
Bailleurs bilatéraux non français	23 322 859
Etat français (AFD, CDCS,...)	9 082 254
coopération décentralisée (Loi Oudin-Santini, Loi Thiollière)	7 974 949
contributions propres	4 965 880
financements privés (fondations, entreprises,...)	4 696 700
autres financements multilatéraux	3 906 813
Banques régionales et multilatérales de développement	341 893
Non renseigné	13 934 057

3. Des financements qui structurent le secteur

Types de financements pour l'EAH

Part des financements reçus en 2017 suivant le type d'ONG



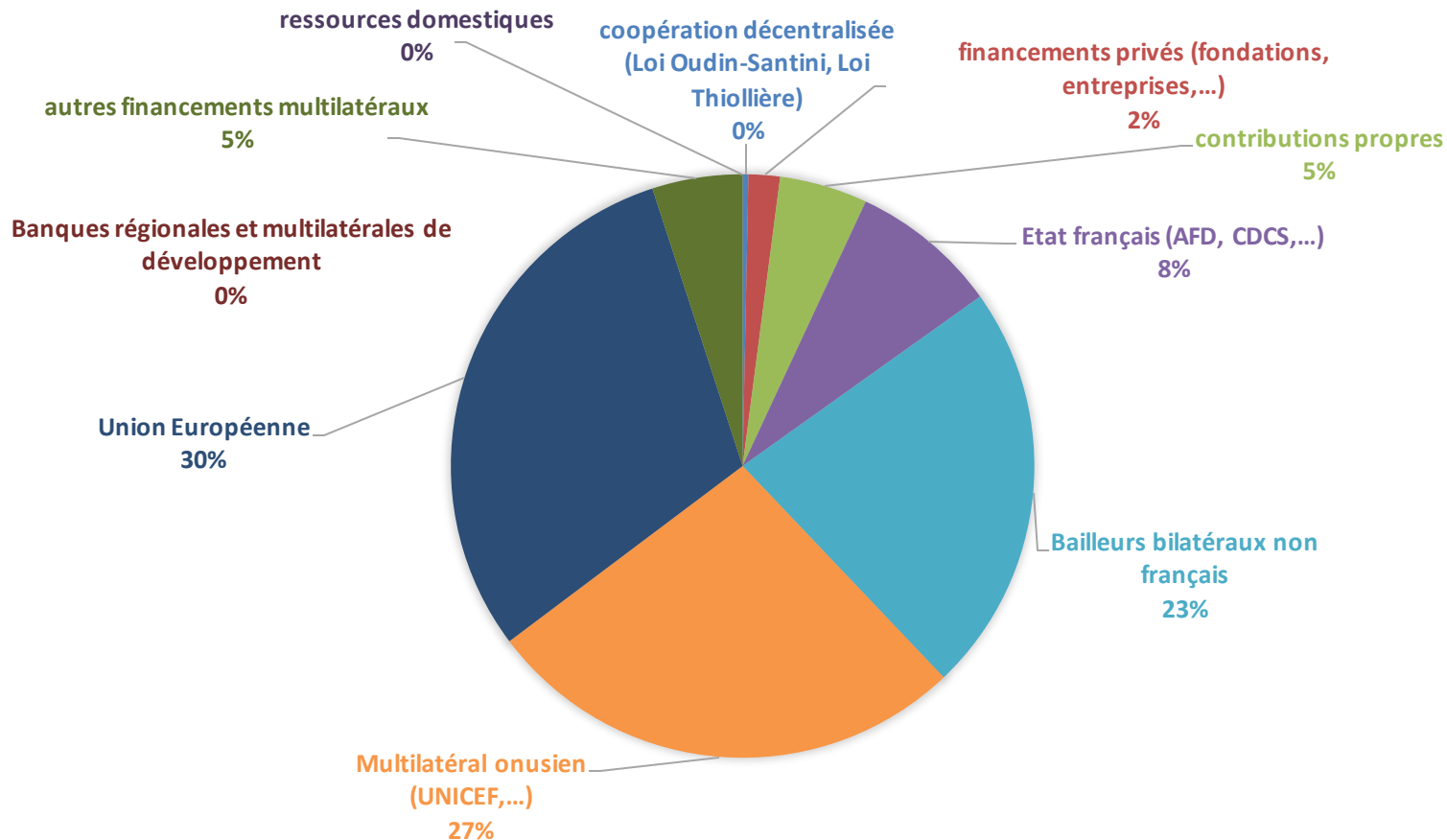
■ ONG humanitaires d'urgence

■ ONG de développement

3. Des financements qui structurent le secteur

Types de financements pour l'EAH

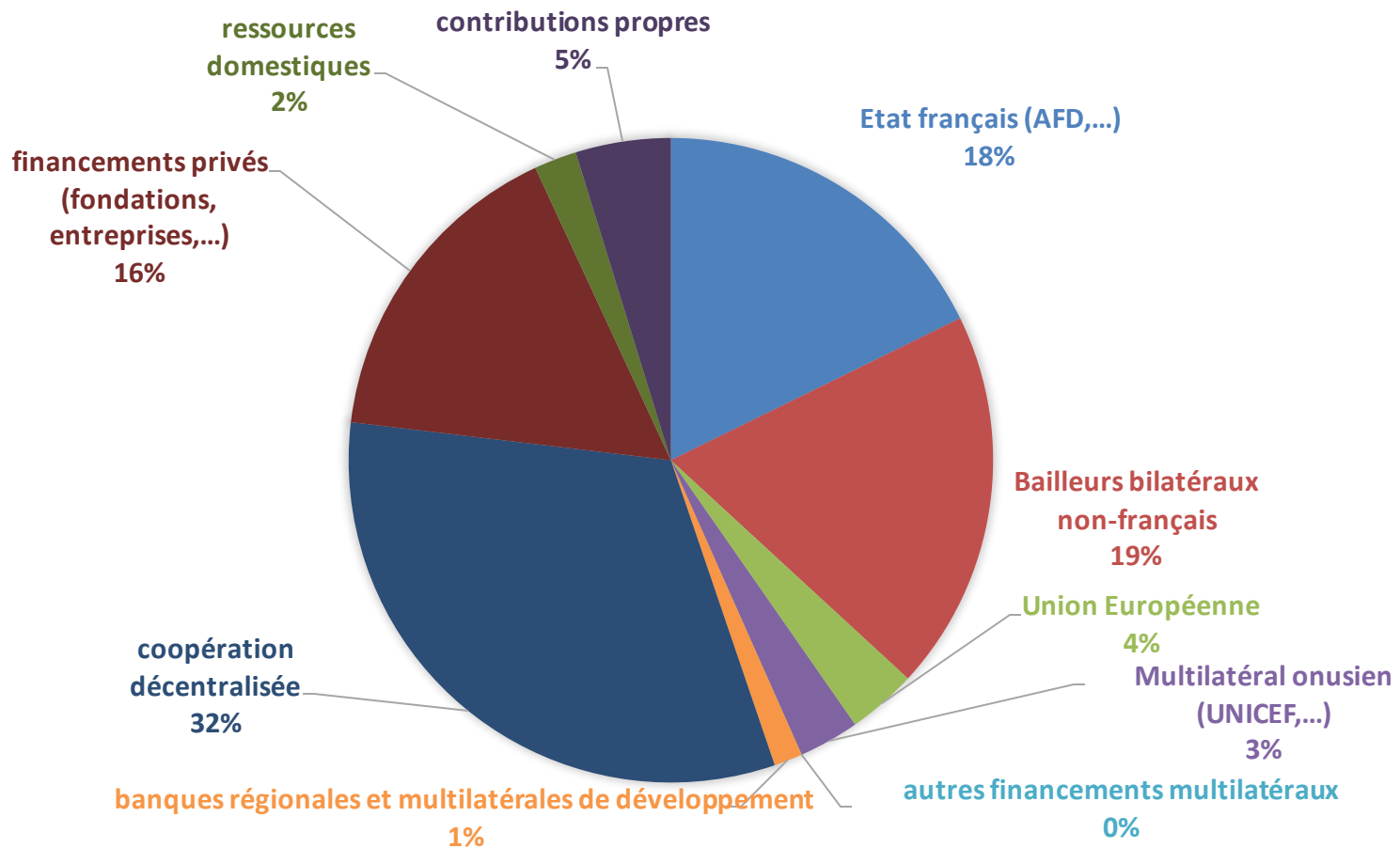
Répartition des financements reçus en 2017 par type de bailleur pour les ONG humanitaires



3. Des financements qui structurent le secteur

Types de financements pour l'EAH

Répartition des financements reçus en 2017 par type de bailleur pour les ONG de développement



3. Des financements qui structurent le secteur

Typologie des ONG du secteur

Type de financement	Nombre d'ONG
Coopération décentralisée (Loi Oudin-Santini, Loi Thiollière)	30
Financements privés (fondations, entreprises,...)	28
Contributions propres	26
Etat français (AFD, CDC,...)	25
Bailleurs bilatéraux non-français (USAID, DFID)	12
Multilatéral onusien (UNICEF,...)	11
Union Européenne	8
Banques régionales et multilatérales de développement	4
Autres financements multilatéraux	3

3. Des financements qui structurent le secteur

Typologie des ONG du secteur

Taille de l'ONG	Caractéristiques financières	Types de projets	Nombre d'ONG
Budget supérieur à 50 millions d'euros	Financements bilatéraux et multilatéraux et fonds propres	ONG principalement d'urgence, toujours multisectorielles	5
Budget entre 10 et 50 millions d'euros	Financements bilatéraux et multilatéraux principalement	ONG multisectorielles	4
Budget entre 3 et 10 millions	Financements bilatéraux et multilatéraux	ONG multisectorielles et spécialisées	4
Budget entre 1 et 3 millions	Dépendance forte à la coopération décentralisée	ONG principalement spécialisées	7
Budget inférieur à 1 million d'euros	Dépendance forte à la coopération décentralisée	ONG principalement spécialisées	24

3. Des financements qui structurent le secteur

Des contraintes majeures dictées par les bailleurs

- Des financements principalement pensés sur le **court terme** empêchant une perspective long terme dans les interventions
- Un **manque criant de lien entre les financements urgence et développement**
- Un manque de prise en compte des **spécificités des zones de crises chroniques** et des enjeux de développement en zones rouges
- Des ONG confrontées à des **formes d'aides liées** à la demande de certains acteurs de coopération décentralisée (via la demande de partenariat avec des entreprises françaises)
- Les contraintes fixées en termes de **cofinancement et de pourcentage de frais de fonctionnement** limitent l'action des structures et notamment leur travail de renforcement des capacités
- Des procédures de contractualisation et de reporting qui prennent de **plus en plus de temps**
- **Un manque de financement français pour les projets EAH des ONG** qui rend la concurrence entre structures problématique

Les contraintes fixées par les bailleurs sont l'élément principal qui oriente l'action des ONG, parfois au détriment de l'impact durable du projet

Conclusion

Les ONG, une plus-value importante pour la coopération internationale EAH

- **Une diversité de structures aux approches, expertises diverses** (entrepreneuriat social, soutien aux acteurs publics, mobilisation de la société civile...) et tailles diverses, permettant une forte adaptation aux contextes spécifiques et une certaine complémentarité
- **Une réponse d'urgence** aux crises humanitaires
- **Un ciblage des pays/ zones les plus vulnérables**, complémentaire à l'action de la coopération bilatérale française, avec une **connaissance de terrain précise et des données indispensables**
- **Une préoccupation de résultats basés sur la réponse aux besoins réels** des populations
- **Une capacité d'innovation et d'expérimentation** de solutions adaptées aux différents contextes sociaux, économiques, géographiques, anthropologiques,...

Conclusion

Les ONG, une plus-value importante pour la coopération internationale EAH

- Le sentiment de faire preuve de **réactivité et d'efficience** dans la réalisation des projets et des **pratiques d'évaluation et de contrôle internes et externes** souvent très poussées
- **Des équipes locales et internationales expérimentées** présentes depuis de nombreuses années dans un grand nombre de zones
- **Une approche partenariale** souvent mobilisée pour la réussite des projets avec des acteurs privés (bailleurs et opérateurs), publics (collectivités, partenaires locaux,...) et d'autres ONG
- Une **source d'emploi** non négligeable en France et à l'International
- **Un acteur essentiel de la mobilisation politique, du renforcement des sociétés civiles, et de la mobilisation associative bénévole** dans des initiatives solidaires.

- **Simplifier et améliorer la transparence des procédures** de candidature, de reporting et de décaissement des projets. **Repenser la demande de cofinancement** du fait de la charge qu'elle représente pour les équipes support sous-financées.
- **Mieux prendre en charge les frais support**, indispensables pour une cohérence dans les interventions, pour le renforcement des capacités, mais aussi pour assurer le reporting et le suivi-évaluation.
- **Augmenter les financements publics français pour les ONG** dans le domaine de l'EAH (augmentation des financements aux initiatives ONG et appels à projets ouverts, financements pour l'assainissement, financements intégrés (EAH et déchets, EAH et énergie,...), financement d'études préalables et de capitalisations, partenariats dans la durée, appui à la structuration de la société civile...)
 - *Trajectoire demandée par Coordination Sud au niveau global : Atteindre un milliard d'euros d'APD transitant par les ONG d'ici à 2022 (de 2,8% en 2016 à 7% en 2022).*
- **Repenser les pays prioritaires des bailleurs** en fonction des besoins des populations
- **Mieux articuler les phases d'urgence et de développement** via des mécanismes financiers adaptés
- **Garantir des moyens d'action aux organisations intervenant dans les zones rouges** dans un contexte de désengagement de certains acteurs de l'aide (Sahel notamment)



**Merci à tous et toutes pour votre
attention !**

Avez-vous des questions ?

www.coalition-eau.org
contact@coalition-eau.org